

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le vingt six mars à 18 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BORDET Bernard, Maire.

ETAIENT PRESENTS: MM BORDET B, GUITON P, BRISSON N, GROUSSET S, BOUHIER BONNEAU B, GIRAUD P, LUCAS M, VEILLAT FABIEN F

ETAIT EXCUSEE : MM HERHARD AM

A l'ouverture de la séance, Mr le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour : Projet de mise à disposition de Mr Bruno Cucchiaro, Gardien Brigadier, par la commune de Benet

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 22 Février 2018:

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 22 février 2018.

2°) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION :

Après s'être fait présenter les différents comptes administratifs de l'exercice 2017, et les décisions modificatives s'y rattachant, le Conseil Municipal vote les comptes administratifs dressés par le Maire, et approuve les comptes de gestion dressés par Mme Le Diauré, Receveur Municipal.

	<u>Résultat exploitation</u>	<u>Résultat</u>
<u>investissement</u>		
- Budget Communal	* 366 950.73	* - 101 524.53
- Budget Tourisme et Loisirs	* 4 233.88	* 67 094.59
- Budget Assainissement	* 28 834.76	* - 5 499.49
- Budget Transport scolaire	* 9 246.18	* 7 876,00
- Lotissement	* - 70 958.96	* 103 393.06

Votants : 7 Pour : 7

3°) BUDGETS PRIMITIFS: Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions retenues par la Commission des Finances.

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
- Budget Communal	* 635 680,00	* 869 978,00
- Budget Tourisme et Loisirs	* 9 570,00	* 74 712,00
- Budget Assainissement	* 48 823,00	* 78 325,00
- Budget Transport Scolaire	* 16 746,00	* 7 876,00
- Budget Lotissement	* 351 318.42	* 281 658.46

Votants = 8 Pour = 8

4°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION : Monsieur Le Maire présente l'état de notification

des taxes directes locales et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les taux d'imposition 2018. Vu le produit attendu de 146 464 €, le Conseil Municipal décide de reconduire les taux actuels

- Taxe Habitation : 17,48 %
- Taxe Foncière : 21,42 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 63 %

5°) COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE : MISE A DISPOSITION DE SERVICES:

La Communauté de Communes disposant de moyens matériels et humains pouvant être utiles aux communes pour l'exercice de leurs compétences, il est proposé de mettre ces services à la disposition des communes, sur demande. Les communes utilisatrices s'engagent à rembourser la Communauté de Communes, les frais de fonctionnement engendrés par la mise à disposition ; le coût sera fixé annuellement. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour une durée de 3 ans.

6°) CONTRAT DE MAINTENANCE DU DEFIBRILLATEUR:

Suite à l'acquisition d'un nouveau défibrillateur, un contrat de maintenance est proposé pour une durée de 3 ans (1^{ère} année gratuite, et ensuite 115.20 € TTC par an). N'en jugeant pas la nécessité pour le moment, le Conseil Municipal décide de reporter la signature de ce contrat.

7°) RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :

• FOURNITURE DE GAZ :

Une consultation a été lancée pour la fourniture de gaz.

Deux candidats sur trois ont répondu, à savoir :

Distributeur	Location / annuelle de la cuve	Contrat de 3 ans- prix de la tonne	Contrat de 5 ans- prix de la tonne	Contrat de 18 mois- prix de la tonne	Observations
PRIMAGAZ					
GAZ ARMOR	75 €			1147 € HT	Pose : 479,17 € HT
ANTARGAZ	130 €	750 €/t	850 €/t		Pose incluse dans la location annuelle

- Suite à l'analyse des offres, Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à ANTARGAZ (Vern sur Seiche) pour la fourniture de gaz, offre jugée la meilleure en considération des références, critères, coût et temps prévisionnels, et autorise le Maire à signer le marché pour un contrat de 3 ans.

- POINT SUR LES TRAVAUX :** le démarrage des travaux est reporté. Un déplacement de ligne électrique doit être effectué pour que les entreprises puissent travailler en sécurité. Pour le moment, nous sommes dans l'attente d'une intervention d'un technicien ENEDIS ;

8°) LOGEMENT COMMUNAL 1 ROUTE DE BENET:

Une procédure d'expulsion est engagée par Vendée Habitat à l'encontre du locataire pour une dette de loyers.

9°) MISE A DISPOSITION DU GARDIEN BRIGADIER DE BENET :

Suite à la présentation de Mr Bruno Cucchiaro au mois de janvier, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander son intervention sur la Commune. Cet agent est mis à la disposition des communes par la Commune de Benet. Une réunion est programmée pour voir les communes intéressées de façon à planifier le temps de travail et voir les conditions. Le Conseil donne un accord de principe pour 2h par semaine dans l'attente d'informations complémentaires. Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion.

10°) QUESTIONS DIVERSES :

- **Mr Pierre Giraud** : fait remarquer le mauvais état de la façade et des menuiseries du bâtiment de la mairie.

- **Mme Sylvie Grousset** : - demande que l'on fixe une date butoir aux futurs acquéreurs du bar tabac pour pouvoir en informer le service des Douanes, de façon définitive, et prendre une décision.

L'acte pour l'acquisition de la partie commerciale et la partie habitation a été signé le 14 mars en l'étude de Maître Rondeau.

- **Mr le Maire** : - informe que les travaux de démolition de la pataugeoire sont réalisés et que les employés communaux iront retirer les gravats restés sur le terrain.

- Donne lecture d'une carte de remerciements de la part de Mme Sylvie Brisson et son fils pour la gerbe de fleurs reçue pour le décès de Jean-Michel Brisson.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

B. BORDET